

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie
outre-mer

Décision n° 824 du 8 janvier 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ2000314S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 48455 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930013S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2020 :

Hervé Gilles NIGEND : 160 231 NLS : 8 017 253

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2020 :

Kerangueven Olivier NIGEND : 171 838 NLS : 8 026 194

Rozé Florian NIGEND : 188 617 NLS : 8 038 782

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 janvier 2020.

*Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,
J.-M. DESCOUX*